



Meihan sur Garonne
2026 SAMEDI
14 Mars



Val de Garonne *Classic*

“Souvenir Rémi Bottechia”

U15 9h00

U17 10h30

École de vélo 12h15

Fédérale U19 14h00

✉ Langella.ccm47@sfr.fr

🍴 Restauration sur place

LOT-ET-GARONNE
Le Département

wendel
LOT-ET-GARONNE

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
de CYCLISME

WIŚNIEWSKI

Marmande
TERRE DE GARONNE

10 ème Souvenir Remi BOTTECHIA

COUREUR CADET DU CCM 47

Rémi est décédé le vendredi 16/10/2015. Depuis 2016 son club le CCM47 organise en sa mémoire une course cycliste portant son nom. Il était en cadet 2ème année et il s'annonçait comme un coureur prometteur. Pour tous ceux qui le connaissaient bien, cet adolescent, ce lycéen, ce sportif, ne se mettait jamais en avant, et nous sommes persuadés qu'il avait encore beaucoup de choses à dire et à prouver.

Tous ses copains et tous les membres du CCM47 penseront à lui à chaque coup de pédale en ce jour particulier.

Règlement GENERAL U19

Article 1. Organisation

Le 10 ème souvenir Rémi Bottechia " **Marmande Val de Garonne classic**" est organisé par le club cycliste Marmande-47 sous l'égide de la fédération Française de cyclisme.

Il se dispute le 14 mars 2026, le départ a lieu à Meilhan sur Garonne

Article 2. Types d'épreuves

L'épreuve fédérale est réservée aux athlètes de la catégorie homme U19 (2008-2009).

L'épreuve est classée **1.14**

Article 3. Parcours

Le parcours est composé de 2 circuits, 6 tours de 16,5 km puis 3 tours de 7,5 km

Article 4. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, régionales, départementales, aux clubs étrangers et nationaux et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe n'est pas limité.

Article 5. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :
- Le samedi 14 mars 2026 de 11h à 13h30 à Meilhan sur Garonne

Une réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des membres du collège des arbitres, elle est fixée à **13h15** et se tiendra à Meilhan sur Garonne

Article 6. Assistance technique.

Voiture dépannage club à partir de 4 coureurs. Dépannage assuré par le club organisateur au moyen de 1 véhicule neutre pour les individuels et en dessous de 4 coureurs.

Article 7. Radio tour.

Les informations course seront émises sur la fréquence communiquée le jour de la course, des radios seront mis à dispositions des équipes.

Article 8. La signalisation

La signalisation du parcours est matérialisée par des flèches horizontales et verticales

Article 9. Service médical

Les soins médicaux en course seront assurés par le service médical mis en place par l'organisateur et cela à partir du moment où les coureurs pénètrent dans l'enceinte du contrôle de départ jusqu'au moment où ils quittent celle de l'arrivée.

Article 10. Appel des coureurs et départ

L'appel des coureurs se fera à partir de 13h45, le départ sera donné à 14h

Article 11. Les classements

Les classements suivants sont établis :

- Classement des **grimpeurs** : 5, 3, 1 points sont attribués à chaque classement :

Grimpeurs U19

Côte de La Roque

- 2° passage sur la ligne d'arrivée
- 4° passage sur la ligne d'arrivée
- 6° passage sur la ligne d'arrivée
- 8° passage sur la ligne d'arrivée

S'il y a égalité entre des coureurs, le nombre de 1ère places, puis de 2ème place départageront ces derniers. Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement de la course départagera les coureurs.

Article 12. Délai d'arrivée

Tout coureur isolé, pointé à plus de 8 minutes du peloton principal, doit, sur ordre des commissaires, s'arrêter et quitter la course.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Article 13. Contrôle anti-dopage

Les organisateurs se conformeront à la réglementation antidopage du règlement FFC, le contrôle aura lieu à Meilhan sur Garonne

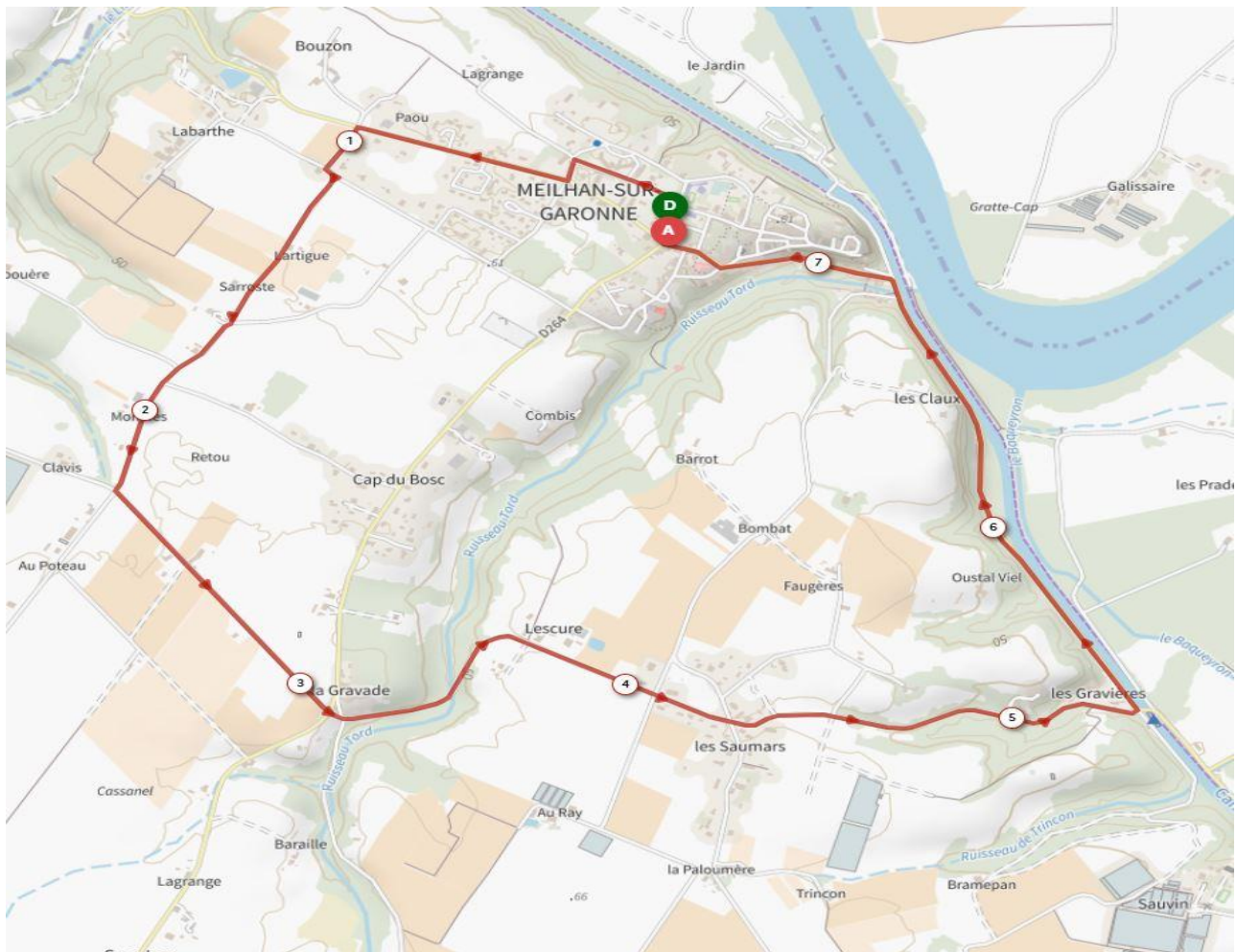
Circuit 1 : 16,5 km



Profil



Circuit 2 : 7,5 km



Profil



Parcours détaillé

10° Val de Garonne Classic- Souvenir Rémi-Bottechia									
Meilhan-Sur-Garonne									
HORAIRES COURSE			ROUTE	ITINÉRAIRE	DIRECTION	INFOS	DISTANCE		
42 km/h	39 km/h	35 km/h					REALISÉE	RESTANTE	
				Département du Lot-et-Garonne					
				Meilhan Sur Garonne					
14:00	14:00	14:00	Avenue de La Font D'Uzas	Ligne d'arrivée	Départ RÉEL		0,0	121,5	
14:00	14:00	14:00	Avenue de La Font D'Uzas	Intersection / rue Numa Tréjaut	À gauche		0,0	121,5	
14:00	14:00	14:00	Rue Numa Tréjaut	Intersection / chemin de Labeyrie	À gauche		0,3	121,2	
14:00	14:00	14:00	Chemin de Labeyrie	Intersection / route de La Réole	À droite		0,4	121,1	
14:01	14:01	14:01	Route de La Réole D116	Intersection / route de Saroste	Tout droit		0,9	120,6	
14:02	14:02	14:02	Route de La Réole D116	Intersection / route de Rabèze	Tout droit		1,7	119,8	
				Département de Gironde					
				Hure					
14:03	14:03	14:04	Route de La Réole D224	Intersection / C7	Tout droit		2,6	118,9	
14:04	14:05	14:05	Route de La Réole D224	Intersection / route de La Fortune	À gauche		3,4	118,2	
14:05	14:05	14:06	Route de La Fortune	Intersection / Merjoulet	Tout droit		3,8	117,7	
14:05	14:05	14:06	Route de La Fortune	Intersection / route du Cros	Tout droit		3,9	117,6	
14:06	14:06	14:07	Route de La Fortune	Intersection / route des Maisons	Tout droit		4,5	117,1	
				Noillac					
14:07	14:08	14:09	Route de La Fortune / Route de Hure	Intersection / route de Mellan / Route des Algèrtes	À droite		5,3	116,2	
14:07	14:08	14:09	Route de Hure	Intersection / route des Piverts	Tout droit		5,6	115,9	
14:09	14:09	14:10	Route de Hure	Intersection / Route du Lavoir	Tout droit		6,3	115,2	
14:09	14:09	14:11	Route de Hure	Intersection / Route de La Réole	Tout droit		6,5	115,1	
14:09	14:10	14:11	Route de La Réole	Intersection / Chemin de Ronde	Tout droit		6,6	114,9	
14:10	14:11	14:13	Route de St Sauveur de Meilhan D116	Intersection / Route des Mésanges	Tout droit		7,6	113,9	
14:10	14:11	14:13	Route de St Sauveur de Meilhan D116	Intersection / Route du Lios	Tout droit		7,7	113,8	
				Département du Lot-et-Garonne					
				Saint-Sauveur de Meilhan					
14:12	14:13	14:14	Route de St Sauveur de Meilhan	Intersection / Chemin Pasquet	Tout droit		8,5	113,0	
14:12	14:13	14:14	Route de St Sauveur de Meilhan	Intersection / Route de Béraud	À gauche		8,6	112,9	
14:12	14:13	14:14	Route de Béraud	Intersection / Route du Bois Roux	Tout droit		8,6	112,9	
				Meilhan Sur Garonne					
14:13	14:14	14:16	Route de Béraud	Intersection / Route de Campagne	À gauche		9,4	112,1	
14:14	14:15	14:17	Route de Campagne	Intersection / route du Crapit	Tout droit		10,2	111,3	
14:16	14:17	14:19	Route de Campagne	Intersection / Route de Noillac	À droite		11,3	110,2	
14:17	14:18	14:20	Route de Noillac	Intersection / Route de St Sauveur D264	Tout droit		12,1	109,4	
14:19	14:20	14:22	Route de Noillac	Intersection / route de Saumars	Tout droit		13,3	108,2	
14:19	14:20	14:23	Route de Noillac	Intersection / route de Garre	Tout droit		13,6	107,9	
14:20	14:22	14:24	Route de Noillac	Intersection / D116	À gauche		14,4	107,1	
14:22	14:24	14:27	D116	Intersection / route des Claux	Tout droit		15,8	105,7	
14:22	14:24	14:27	D116	Intersection / rue Edouard Gresse	À gauche		15,8	105,7	
14:23	14:24	14:27	Rue Edouard Gresse	Intersection / rue Pierre Capdeville	Tout droit		16,2	105,3	
14:23	14:25	14:27	Rue Edouard Gresse	Intersection / rue de l'église	Tout droit		16,3	105,2	
14:23	14:25	14:28	Rue Raymond Peydecastaing	Intersection / rue de la Place d'Armes	Tout droit		16,3	105,2	
14:23	14:25	14:28	Rue Raymond Peydecastaing	Intersection / route de Saint-Sauveur	Tout droit		16,4	105,1	
14:23	14:25	14:28	Route de La Réole	Intersection / avenue de La Font D'Uzas	À droite		16,5	105,0	
14:23	14:25	14:28	Avenue de La Font D'Uzas	1° passage Ligne d'arrivée			16,5	105,0	
14:47	14:50	14:56	Avenue de La Font D'Uzas	2° passage Ligne d'arrivée		MG	33,0	88,5	
15:10	15:16	15:24	Avenue de La Font D'Uzas	3° passage Ligne d'arrivée			49,5	72,0	
15:34	15:41	15:53	Avenue de La Font D'Uzas	4° passage Ligne d'arrivée		MG	66,0	55,5	
15:57	16:06	16:21	Avenue de La Font D'Uzas	5° passage Ligne d'arrivée			82,5	39,0	
16:21	16:32	16:49	Avenue de La Font D'Uzas	6° passage Ligne d'arrivée		MG	99,0	22,5	
16:21	16:32	16:49	Avenue de La Font D'Uzas	Intersection / rue Numa Tréjaut	À gauche		99,0	22,5	
16:21	16:32	16:50	Rue Numa Tréjaut	Intersection / chemin de Labeyrie	À gauche		99,3	22,2	
16:22	16:32	16:50	Chemin de Labeyrie	Intersection / route de La Réole	À droite		99,4	22,1	
16:23	16:34	16:51	Route de La Réole	Intersection / route de Saroste	À gauche		100,2	21,3	
16:23	16:34	16:52	Route de Saroste	Intersection / route de Larigue	À gauche		100,4	21,1	
16:23	16:34	16:52	Route de Larigue	Intersection / route de Saroste	À droite		100,5	21,0	
16:24	16:35	16:53	Route de Saroste	Intersection / route de Campagne	À droite		101,0	20,5	
16:24	16:35	16:53	Route de Campagne	Intersection / route du Retou	Tout droit		101,2	20,3	
16:25	16:36	16:54	Route de Campagne	Intersection / route de Noillac	À gauche		101,6	19,9	
16:26	16:37	16:55	Route de Noillac	Intersection / route de Saint-Sauveur	Tout droit		102,4	19,1	
16:26	16:37	16:55	Route de Noillac	Intersection / route de Saumars	Tout droit		102,6	18,9	
16:26	16:38	16:56	Route de Noillac	Intersection / route de Garre	Tout droit		102,9	18,6	
16:28	16:39	16:57	Route de Noillac	Intersection / D116	À gauche		103,7	17,8	
16:30	16:41	17:00	D116	Intersection / route des Claux	Tout droit	Retraissement	105,1	16,4	
16:30	16:41	17:00	D116	Intersection / rue Edouard Gresse	À gauche		105,1	16,4	
16:30	16:42	17:00	Rue Edouard Gresse	Intersection / rue Pierre Capdeville	Tout droit		105,5	16,0	
16:30	16:42	17:00	Rue Edouard Gresse	Intersection / rue de l'église	Tout droit		105,6	15,9	
16:31	16:43	17:02	Rue Raymond Peydecastaing	Intersection / rue de la Place d'Armes	Tout droit		106,3	15,2	
16:31	16:43	17:02	Rue Raymond Peydecastaing	Intersection / route de Saint-Sauveur	Tout droit		106,4	15,1	
16:31	16:43	17:02	Route de La Réole	Intersection / avenue de La Font D'Uzas	À droite		106,4	15,1	
16:32	16:43	17:02	Avenue de La Font D'Uzas	7° passage Ligne d'arrivée			106,5	15,0	
16:42	16:55	17:15	Avenue de La Font D'Uzas	8° passage Ligne d'arrivée		MG	114,0	7,5	
16:53	17:06	17:28	Avenue de La Font D'Uzas	9° passage Ligne d'arrivée			121,5	0,0	

Plan d'accès au départ



Depuis la sortie Marmande n°5 de l'autoroute :

- Suivre la D933 direction Marmande
- Au Rond-point à la sortie de Pont-Des-Sables prendre à gauche direction Meilhan

NOTRE REGION :

Vous allez vous rendre dans le grand Sud-Ouest, dans la Nouvelle Aquitaine, vous serez à mi-chemin entre Bordeaux et Agen, localisez le département du Lot et Garonne, longez le fleuve...et voici le Val de Garonne et plus précisément

Marmande. Sur ce territoire de caractère, à l'origine de toute contemplation, activité ou dégustation, il y a toujours une rencontre, alors venez nous rencontrer, nous vous attendons.

MARMANDE VILLE SPORTIVE :

69 associations et + de 8000 licenciés.

LES GRANDS CLUBS MARMANDAIS :

- LE CCM 47 DIVISION NATIONALE : 2 champions du monde et 27 titres de champion de France
- L'USM RUGBY, un titre de champion de France
- LE BBM EN BASKET
- LE FOOTBALL CLUB MARMANDAIS
- LE MOTO-CLUB MARMANDAIS
- LE HANDBALL CLUB MARMANDAIS

DES EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Les équipements sportifs sont le stade Dartiailh (rugby et athlétisme), le stade Michelon (football), la piste de grass track et la piste de speedway, le terrain de golf, une salle polyvalente, un skate-park et beaucoup de pistes et chemins destinés aux randonneurs.

DES CYCLISTES PROFESSIONNELS ISSUS DU CCM47 :

Paul BOURILLON Champion du monde sur piste

Claude MAGNI

Alexis GUERIN

Francis CASTAING

Alain BERNARD

Armand DE LAS CUEVAS Champion de France

Ramuntcho GARMENDIA

Anthony LANGELLA double champion de France

Vivien BRISSE Champion du monde amateur sur piste

Gilles CANOUE

Jean MESPOULEDE

Jean-Luc DELPECH

Pierrick FEDRIGO Champion de France

MEILHAN SUR GARONNE:

Bienvenue à Meilhan-sur-Garonne, à 10 minutes de Marmande et de La Réole, un des plus beaux panoramas du Lot-et-Garonne avec sa vue exceptionnelle sur le canal de Garonne, le fleuve et sa vallée ! Aux portes de la Gironde et de l'Entre-deux-mers, le village est un haut lieu festif l'été avec ses marchés de producteurs de pays...

C'est sur ce promontoire de l'Oligocène que fut bâtie au Moyen Age une forteresse si haute et si impressionnante que le seul moyen de ne pas la voir aux alentours était tout simplement... de se trouver dedans. Si la tour médiévale a disparu, Meilhan reste célèbre dans un tout autre domaine : la gourmandise. C'est là, chaque mercredi de juillet et d'août que se déroulent les incontournables et délicieux marchés des producteurs. Une véritable institution dans le Val de Garonne, à consommer sans modération. Et pour les digestions difficiles, rien de tel qu'un parcours Terra Aventura qui depuis la halte nautique vous fera emprunter les terribles escaliers de la brèche des Anglais. Mais le point de vue qui vous attend au sommet récompensera tous vos efforts. Et n'oubliez pas, du haut de ce tertre, 30 millions d'années vous contemplent !

Meilhan-sur-Garonne a une histoire riche en basket-ball, notamment avec le club Garonne Avenir Basket (GAB). Le GAB a connu des évolutions significatives, notamment la montée en Nationale 2 de basket-ball pour les filles du GAB. Cette montée a été marquée par des victoires importantes et des performances exceptionnelles, ce qui a été un exploit historique pour le club. Le GAB a également établi des partenaires et a participé à des événements sportifs, renforçant ainsi son engagement envers le basket-ball et la communauté locale.

Palmarès de l'épreuve

Année	1er	2ième	3ième
2016	Tom ARRANO	Clément Noël	Fabien Saint-Sever
2017	Lilian LANGELLA	Rémi Sélivert	Patxi DARTHAYETTE
2018	Nicolas HAMON	Gauthier NAVARRO	Thibaud LEPORC
2019	Tugi TSUDA (JAP)	Evan RUSSEL (CAN)	Clément ROZES
2020	Annulé	Annulé	Annulé
2021	Camilo ANDRES GOMES (COL)	Célestin WATTELLE	Andréa SANCHEZ
2022	Antoine TREMOULET	Quentin LLORET	Romain BREANT
2023	Mathéo BARUSSEAU	Maxime DECOMBLE	Jarod EGEA-GARCIA
2024	Erwan LECLABART	Christophe BRIOUX	Lucas MENANTEAU
2025	Victor MEUNIER	Clément BOUYSSOU	Killian LAMARGOT
2026			